

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'OFFICE SOCIAL

SÉANCE du 08 SEPTEMBRE 2021

PRÉSENTS :

Mme THILL-BIANCHI Rita, présidente
Mme BILTGEN Denise,
Mme KIEFFER Colette,
Mme WAGENER Thérèse,
M. WEALER Nico, membres

M. GIRARDI Guy, secrétaire

L'Office Social,

Objet : Nouvelle fixation de l'indemnité du trésorier temporaire

Considérant la délibération du 12 mai 2021 portant sur la nomination de la dame Samantha Mathieu aux fonctions de trésorier temporaire de l'Office Social d'Esch-sur-Alzette avec effet au 15 mai 2021 ;

Considérant la proposition du Conseil d'administration d'allouer une indemnité en faveur du trésorier temporaire de l'Office Social ;

d é c i d e
à l'unanimité

d'attribuer selon l'article 25 de la loi du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux une indemnité spéciale de 500 € à Madame Samantha Mathieu avec effet au 15 mai 2021 ;

d'attribuer avec effet au 15 mai 2021 à la dame Samantha Mathieu pour les heures prestées en dehors de ses heures normales de service auprès de la Commune, une indemnité variable calculée sur la base d'une déclaration de ces heures et correspondant à 1/173 du traitement barémique mensuel que la dame perçoit en sa fonction de rédacteur de la Ville d'Esch-sur-Alzette ;

d'attribuer avec effet au 15 mai 2021 à la Ville d'Esch-sur-Alzette pour les heures prestées par la dame Samantha Mathieu au profit de l'Office social pendant ses heures normales de service auprès de la Commune, une indemnité sur la base d'une déclaration de ces heures et correspondant à 1/173 du traitement barémique mensuel que la dame perçoit en sa fonction de rédacteur de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête



Three handwritten signatures in blue ink are visible. The top signature is large and stylized. Below it, there are two more signatures, one of which appears to be 'T. Luf'.